

**Délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de Brassac  
Séance du 20 juin 2016**

L'an deux mille seize et le vingt juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le quatorze juin deux mille seize, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude GUIRAUD Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 12

Présents : Mesdames Colette BARSALOU, Lorette DI PAOLO, Catherine MENGOZZI, Colette POUPINEL, Nathalie SANCHEZ, Anaïs SOULÉ, Messieurs Alain AVISOU, Lucien BIAU, David BONNAFOUS, Michel BOSC, Jean-François FABRE.

Absents : Messieurs Damien CROS et Arnaud BOUSSIÈRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Lucien BIAU

Date de la publication : 30 juin 2016

**MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Ajout de trois points à l'ordre du jour :

- Appartement Espace de la Marquise : montant du loyer,
- Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'eau potable 2015,
- Demande de subvention : Association Ciné Loisirs Arts Populaires (CLAP).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les modifications de l'ordre du jour ci-dessus indiquées.

**49/2016 – N° 3778 : Projet Global de développement**

*Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 21 juin 2016*

Dans le cadre de la programmation 2016, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de valider l'ensemble des actions afférentes a projet global de développement qui sont présentées ci-dessous :

Le Conseil Municipal arrête le plan de financement suivant concernant l'ensemble de ces actions :

**Axe 1 – Faciliter l'activité des entreprises locales et favoriser le lien social**

|  |  |   |                                |
|--|--|---|--------------------------------|
| <b>Action 1</b>  |  |   |                                |
| Créer un espace de coworking pour les entreprises du bassin de vie ainsi que des salles de réunion et conférence | Travaux : 97 893 €<br>Matériel : 7 344 € | Etat/FSIPL : 50 % :<br>Département :<br>Autofinancement : | 52 619 €<br>21 047€<br>31 572€ |

**Axe 2 – Favoriser l'accueil, la succession, le maintien des commerces du centre bourg**

|   |             |                     |             |
|---|-------------|---------------------|-------------|
| <b>Action 2</b>   |             |                     |             |
| Faire de l'Allée du Château la vitrine économique et commerciale de la montagne | 2 117 794 € | Etat/FSIPL : 50 % : | 1 058 897 € |

**Axe 3 – Développer la transformation et la vente de produits locaux**

|                               |          |                     |          |
|-------------------------------|----------|---------------------|----------|
| <b>Action 3</b>               |          |                     |          |
| Réaménager la place du marché | 29 900 € | Etat/FSIPL : 50 % : | 14 450 € |

**Axe 4 – Mieux accueillir la population**

|   |          |   |                                |
|---|----------|---|--------------------------------|
| <b>Action 4</b>   |          |   |                                |
| Création d'une Maison des Services au Public dans les locaux de la Mairie | 13 478 € | DETR sollicitée :<br>Région sollicitée :<br>Autofinancement : | 6 739 €<br>2 699 €<br>4 4040 € |

**Action 5**

|   |           |  |                                  |
|---|-----------|--|----------------------------------|
| Création d'une nouvelle salle multisports | 132 042 € | Leader :<br>Département :<br>Autofinancement : | 60 000 €<br>32 429 €<br>39 613 € |
|---|-----------|--|----------------------------------|

**Action 6**

|  |          |                      |          |
|--|----------|----------------------|----------|
| Amélioration des équipements de la salle polyvalente | 63 302 € | DETR acquise :       | 15 825 € |
|  |          | Département acquis : | 15 825 € |
|  |          | Autofinancement :    | 31 652 € |

**Action 7**

|   |          |                   |          |
|---|----------|-------------------|----------|
| Création d'une maison des associations de course, VTT | 41 279 € | Etat FSIPL 50 % : | 20 639 € |
|   |          | Autofinancement : | 20 640 € |

**50/2016 – N° 3779 : Contrat Unique Axe 1 programme 2016 : demandes de subventions**

*Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 21 juin 2016*

Dans le cadre de la programmation 2016 du Contrat Unique dont l'axe 1 est de faciliter l'activité des entreprises locales et favoriser le lien social, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité la création d'un espace coworking sis 1, Place St Blaise afin d'accueillir des entreprises du bassin de vie et l'aménagement de salles de réunion et de conférence à l'espace de la Marquise ;
- Sollicite des aides financières de la part de l'Etat et du Département ;
- Arrête le plan de financement ci-après :

➤ **Création de locaux sis 1, Place Saint-Blaise**

☞ Montant Total H.T. des travaux : 57 903.00 €

➤ **Aménagement salles de réunion à l'Espace de la Marquise**

☞ Montant Total H.T. des travaux : 39 990.00 €

☞ Montant Total H.T. du matériel nécessaire aux deux espaces : 7 000.00 €

↵ Total H.T. à engager pour cette action : 104 893.00 €

↵ Subvention Etat 50 % : 52 447.00 €

**51/2016 – N° 3780 : Aménagement Allée du Château**

*Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 21 juin 2016*

Suite à la présentation de l'Avant-Projet par les Cabinet CET INFRA et UN POUR CENT PAYSAGES, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de valider le projet estimé à 2 117 794.00 € HT.

Le Conseil Municipal arrête le plan de financement suivant :

☞ Montant Total H.T. : 2 117 794.00 €

☞ Subvention Etat 50 % : 1 058 897.00 €

☞ Autofinancement : 1 058 897.00 €

**52/2016 – N° 3781 : Contrat Unique Axe 3 programme 2016**

**Réaménagement de la Place du Marché : demande de subventions**

*Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 21 juin 2016*

Dans le cadre de la programmation 2016 du Contrat Unique dont un des axes est de développer la transformation et la vente de produits locaux, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'intégrer le projet « Réaménager la place du Marché, place de l'Hôtel de Ville », et sollicite une aide auprès du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local à hauteur de 50 % du montant H.T. des travaux à effectuer.

Le Conseil Municipal arrête le plan de financement suivant :

☞ Montant Total H.T. : 29 900.00 €

☞ Subvention Etat 50 % : 14 450.00 €

☞ Autofinancement : 14 450.00 €

**53/2016 – N° 3782 : Création Maison Associations Course et VTT : demande de subvention**  
*Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 21 juin 2016*

Dans le cadre de la programmation 2016 du Contrat Unique dont un des axes est d'inscrire le territoire dans un développement économique durable, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'intégrer le projet « Création d'une Maison des Associations de course et VTT ».

Le Conseil Municipal arrête le plan de financement suivant :

|                        |   |             |
|------------------------|---|-------------|
| ☉ Montant Total H.T.   | : | 41 279.00 € |
| ☉ Subvention Etat 50 % | : | 20 639.00 € |
| ☉ Autofinancement      | : | 20 640.00 € |

**54/2016 – N° 3783 : Salle Multisports Tranche 1 : Avenant**  
*Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 29 juin 2016*

Suite à des travaux complémentaires concernant le cloisonnement des sanitaires de la future salle multisports, située Route de Ferrières, le Maire expose au Conseil Municipal qu'un avenant d'un montant de 4 022.00 euros H.T doit être ajouté sur la tranche 1 du lot plâtrerie effectué par l'entreprise SAS Jacky MASSOUTIER et Fils au titre du marché « Reconversion d'une friche industrielle en salle Multisports ».

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
- après en avoir délibéré et à l'unanimité,
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant n° 1 concernant ce marché.

**55/2016 – N° 3784 : Budget Principal : Décision Modificative 2**  
*Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 29 juin 2016*

Pour le budget principal, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote la décision modificative n° 2 ci-après :

| Désignation   | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|---|--------------------------------|----------------------------------|
| D 73925 : Fonds péréq. interco et commun.             |                                | 4173.00 €                        |
| <b>Total D 014 : Atténuations de produits</b>         |                                | <b>4173.00 €</b>                 |
| D 022 : Dépenses Imprévues Fonct                      |                                | 2 827.00 €                       |
| <b>Total D 022 : Dépenses Imprévues Fonct</b>         |                                | <b>2 827.00 €</b>                |
| D 023 : Virement section investissement               |                                | 5 000.00 €                       |
| <b>Total D 023 : Virement à la sect° d'investis.</b>  |                                | <b>5 000.00 €</b>                |
| D 165 : Dépôts et cautionnements reçus                |                                | 280.00 €                         |
| <b>Total D 16 : Remboursement d'emprunts</b>          |                                | <b>280.00 €</b>                  |
| D 2313-351 : Aménagement salle multisports            |                                | 5 000.00 €                       |
| D 2315-208 : Travaux divers voirie et réseaux         | 3 000.00 €                     |                                  |
| D 2315-362 : Aménagement Allée Château                |                                | 40 000.00 €                      |
| <b>Total D 23 : Immobilisation en cours</b>           | <b>3 000.00 €</b>              | <b>45 000.00 €</b>               |
| R 021 : Virement de la section de fonct               |                                | 5 000.00 €                       |
| <b>Total R 021 : Virement de la section de fonct.</b> |                                | <b>5 000.00 €</b>                |
| R 1641-362 : Aménagement Allée Château                |                                | 37 000.00 €                      |
| R 165 : Dépôts et cautionnement reçus                 |                                | 280.00 €                         |
| <b>Total R 16 : Emprunts et Dettes assimilées</b>     |                                | <b>37 280.00 €</b>               |
| R 7381 : Taxe add. droits de mutation                 |                                | 12 000.00 €                      |
| <b>Total R 73 : Impôts et Taxes</b>                   |                                | <b>12 000.00 €</b>               |

**56/2016 – N° 3785 : Appartement Espace de la Marquise : Montant du loyer**  
*Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 29 juin 2016*

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la révision du loyer du logement situé à l'espace de la Marquise.

Le Conseil Municipal :

- ☞ après avoir consulté l'indice de référence de loyers (IRL) publié par l'INSEE au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 ;
- ☞ après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide de fixer le nouveau montant du loyer mensuel de ce logement à 280 euros augmenté des charges (eau et électricité) ;
- autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de location avec les locataires éventuels.

**57/2016 – N° 3786 : Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du service public d'eau potable 2015**  
*Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 29 juin 2016*

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le rapport sur le prix et la qualité de service public d'eau potable 2015 de la commune. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

**58/2016 – N° 3787 : Demande de subvention : Association Ciné loisirs Arts Populaires (CLAP)**  
*Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 29 juin 2016*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association « CLAP » afin de pouvoir participer au financement des séances de cinéma d'été et des animations culturelles programmées sur l'année 2016

**L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 21h45.**